



Auteur : Caroline Jacot

date de création: 2017

Mise à jour : Valérie Vichet

date : 15.08.2025

1-IS-04 Informations stages spécifiques

Stage spécifique

Établissements de soins à la personne âgée

Objectifs et descriptif de la 1^{ère} année
A l'attention des établissements / institutions

RÉSUMÉ

Objectifs de la 1^{ère} année de soins ambulanciers
Répartition des cours et spécificités
Grilles des techniques de soins de 1^{ère} année



Table des matières

1. Encadrement en stage	3
1.1 Objectifs généraux.....	3
1.2 Objectifs spécifiques tout au long du stage.....	3
2. Visite de stage.....	4
3. Proposition de déroulement.....	4
4. Evaluations et rôles de chacun.....	5
5. Répartition des cours et spécificités	7

1. Encadrement en stage

Vous allez accueillir une étudiante ou un étudiant de 1^{ère} année de l'Esamb pour quatre semaines de stage. Ce document a pour but de vous informer sur notre partenariat durant la formation essentielle des étudiantes et des étudiants dans votre milieu professionnel et de vous guider sur ce que qu'elles et qu'ils peuvent effectuer et doivent accomplir en termes d'objectifs pour la réussite de leur stage.

1.1 Objectifs généraux

Sous la responsabilité de l'équipe de soins infirmiers, l'étudiante et l'étudiant est capable de façon autonome de :

- S'intégrer et se situer dans l'équipe soignante.
- Démontrer une implication dans sa formation et à l'amélioration des compétences à développer.
- Adopter une communication avec les résidentes et résidents et l'équipe professionnelles basée sur le respect, l'empathie (et), l'écoute et l'échange.
- Planifier sa journée pour les soins, aides et activités demandés pour une résidente ou un résident.
- Effectuer les soins de bases infirmiers requis pour la personne résidente en respectant les principes d'autonomie et de sécurité.
- Exécuter les techniques de soins infirmières enseignées en respectant les principes d'application et de sécurité.
- Effectuer les mobilisations des résidentes et résidents avec sécurité, ergonomie et respect.
- Définir les rôles et fonctions des différentes équipes intervenantes et professionnelles impliquées auprès des personnes résidentes.
- Décrire pour les personnes résidentes à sa charge, les problématiques, les objectifs de soins, les actions mises en place et définir des moyens d'évaluation.
- Effectuer une analyse de situation sur une problématique de soins pour une personne résidente avec méthodologie.

1.2 Objectifs spécifiques tout au long du stage

Durant la totalité de son stage, l'étudiante et l'étudiant effectue des objectifs personnels spécifiques.

Ces objectifs sont validés par l'équipe pédagogique de l'Esamb, puis avec la personne référente de l'établissement/institution.

Les objectifs peuvent être amenés à changer suivant le lieu ou de leur acquisition.

2. Visite de stage

L'étudiante ou l'étudiant vous remet à son arrivée le rapport de stage et ses objectifs personnels.

Une visite de mi-stage est prévue dans votre service entre l'étudiant·e, le·la référent·e et l'enseignant·e pour le 1^{er} stage (octobre-novembre).

Si vous avez un deuxième stage planifié dans votre service, la visite mi-stage se déroule en visio-conférence entre l'étudiante et l'étudiant, la personne référente et l'équipe enseignante (novembre-décembre).

3. Proposition de déroulement

Pour ce stage de 1^{ère} année, nous vous proposons un déroulement par semaine. Il n'est pas obligatoire de le suivre, mais plutôt souhaitable pour que l'étudiante ou l'étudiant effectue les différentes fonctions associées aux soins ambulanciers.

Semaine 1 : découverte, observation et participation selon demande de l'équipe **soignante** ainsi que pour les tâches quotidiennes.

Semaine 2 : participation active dans les soins à la personne ainsi que des tâches quotidiennes sous supervision de l'**équipe infirmière**.

Semaine 3 : participation active dans la prise en charge globale d'une personne résidente sous supervision de l'**équipe infirmière**.

Semaine 4 : participation active dans la prise en charge globale d'une ou plusieurs personnes résidentes sous supervision de l'**équipe infirmière**.

4. Evaluations et rôles de chacun

Evaluation formative

L'évaluation formative a pour but de renseigner l'étudiante et l'étudiant sur le chemin parcouru et sur ce qu'elle et qu'il lui reste à faire. Elle ajuste les activités d'apprentissage en fonction des progrès accomplis ou à accomplir, et donne au corps étudiant les moyens d'atteindre les objectifs. Elle est issue des objectifs personnels de l'étudiante et l'étudiant, ainsi que sur les objectifs de formation fixés dans le rapport de stage. Il est possible de l'appliquer tout au long du stage. Impérativement, à mi- stage, l'évaluation est formalisée par écrit. L'étudiante et l'étudiant et la personne de référence (en présence de l'enseignante ou de l'enseignant) consignent les éléments les plus importants sur le rapport de stage, afin de s'y référer plus tard.

Evaluation sommative

L'évaluation sommative a pour but, à la fin d'un stage, de faire le point et de mesurer, par une note ou une appréciation, le niveau d'atteinte des objectifs, les liens réalisés entre la pratique, la théorie, les connaissances, les techniques et les compétences, les attitudes et le comportement. Elle se réalise après l'évaluation formative. C'est la personne de référence en stage qui aura rassemblé les informations auprès de l'équipe professionnelle concernée par le travail de l'étudiante et l'étudiant, qui a la responsabilité finale de réaliser l'évaluation sommative. Cette évaluation s'établit avec l'étudiante et l'étudiant.

Rapport de stage

Le rapport de stage est le document officiel, qui reste dans le dossier de l'étudiante et l'étudiant. Il découle du plan d'études cadre 2022. Les critères d'évaluation sont le croisement des six compétences (ou du processus d'apprentissage et de la démarche de soins). Ce rapport de stage présente les différents buts et objectifs que doit atteindre l'étudiante et l'étudiant à la fin du stage. Ce même document est utilisé pour l'évaluation formative et sommative. Seul le rapport de stage sommatif est présent dans le dossier de l'étudiante et l'étudiant.

Rôle de l'étudiante et l'étudiant

L'étudiante ou l'étudiant est acteur et responsable de sa formation.

Elle et il respecte les clauses du contrat de stage qui la et le concernent, notamment l'organisation du stage (horaires, vêtements, congés, vacances).

Elle et il transmet ses objectifs personnels.

Elle et il est responsable de préciser son niveau de formation (acquisitions, apprentissages), et présente le rapport de stage.

Elle et il utilise le rapport de stage pour son auto-formation et initie des évaluations formatives.

Elle et il analyse les situations d'apprentissage dans un but de formation.

Elle et il exprime ses besoins et difficultés.

Elle et il respecte les principes déontologiques de la profession.

Rôle de la personne professionnelle responsable du stage

Elle est le lien entre la direction de l'école et le lieu de stage.
 Elle s'occupe de la gestion / administration de l'ensemble des étudiantes et étudiants à sa charge.
 Elle répartit les étudiantes et étudiants dans l'établissement / l'institution.
 Elle transmet parfois une information générale sur l'établissement / l'institution.
 Elle informe l'équipe qui doit accueillir l'étudiante et l'étudiant.
 Elle accueille l'étudiante et l'étudiant, le présente à l'équipe et s'occupe de l'encadrement.
 Elle est le lien entre l'équipe et l'étudiant·e, l'équipe et l'enseignant·e de l'école.
 Elle peut également encadrer l'étudiante et l'étudiant.
 Elle rassemble les informations concernant l'étudiante et l'étudiant.
 Elle effectue l'évaluation sommative du stage avec l'étudiante et l'étudiant.

Rôle de la personne professionnelle responsable du jour

Elle accueille l'étudiante et l'étudiant et lui présente le fonctionnement du service.
 Elle présente les personnes résidentes en charge.
 Elle démontre une première fois, dans le but d'être un modèle, les soins relationnels, de confort, préventifs ou curatifs devant l'étudiante et l'étudiant, avant de les lui confier.
 Elle assure toujours la **sécurité de la personne résidente**.
 Elle fait régulièrement le point avec l'étudiante et l'étudiant, concernant ses points d'amélioration, ses progrès et son évolution.
 Elle soutient l'étudiante et l'étudiant dans sa démarche d'apprentissage, négocie les moyens pour atteindre les objectifs de stage, lui fait part des limites de l'encadrement.
 Elle participe à l'évaluation formative de l'étudiante et l'étudiant.
 Elle participe, à la demande du·de la référent·e de stage, à l'évaluation sommative.

Rôle de l'enseignante et de l'enseignant référent

Elle et il est à disposition de la personne de référence en tant qu'experte et expert pédagogique.
 Elle et il informe du programme de formation des soins ambulanciers, du niveau de formation de l'étudiante et l'étudiant.
 Elle et il fait toujours le lien entre l'école et le lieu de stage.
 Elle et il responsabilise l'étudiante et l'étudiant et stimule son esprit d'initiative.
 Elle et il apporte un soutien renforcé pour les problèmes concernant l'étudiante et l'étudiant.
 Elle et il négocie avec la personne de référence la démarche pédagogique (nombre de visites, enseignement clinique, etc.).
 S'il fait des enseignements cliniques, elle et il se soumet aux directives du service et effectue un échange avec l'équipe professionnelle.

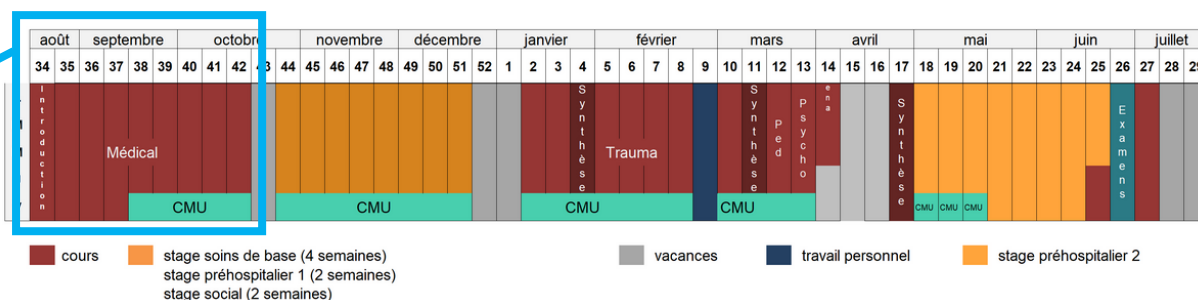
L'enseignante ou l'enseignant effectue :

une visite à mi- stage.

Si l'étudiante ou l'étudiant présente des difficultés et la non-acquisition à la mi- stage, l'enseignante ou l'enseignant sera présent lors de l'évaluation sommative.

N.B. Selon la taille de l'établissement / institution, ou selon les modalités d'organisation de cette dernière, la personne responsable de stage, la personne professionnelle de référence ou la personne encadrante sont parfois la même personne.

5. Répartition des cours et spécificités



Module médical

Introduction à la formation - histoire de la profession - organismes de la santé.

Terminologie médicale.

BLS professionnel.

Principe d'hygiène et d'asepsie.

Prévention des risques et maladies professionnelles.

Sécurité, scène, situation.

Evaluation du patient.

Evaluation des signes vitaux (FR, FC, TA, HGT, T°).

Technique de libération des VAS.

Techniques de soins : oxygénothérapie - ventilation assistée et contrôlée - auscultation pulmonaire – Monitoring.

Ergonomie.

Introduction à la pharmacologie - calcul médical.

Théorie et pratique : préparation et adjonction de médicaments – injections sous-cutanées – injections musculaires – préparation de perfusions – CVP.

Droit du patient – Délégation des gestes médico délégués.

Psychologie de l'humain.

Handicap

Pathologies de la personne âgées

Physiologie – Anatomie au Centre médical universitaire GE